

Lettre à Monsieur Sam Hamad
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Parce que la lutte à la pauvreté passe
par le respect des droits
fondamentaux des personnes

Trois-Rivières, 21 septembre 2009

Monsieur,

En juin dernier, vous lanciez une série de consultations visant à vous alimenter en vue de l'élaboration du deuxième plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Ainsi, le 15 juin dernier se tenait le Rendez-vous national de la solidarité. Lors de cette consultation, plusieurs organisations vous ont signifié qu'une réelle lutte à la pauvreté impose la reconnaissance par l'État de sa responsabilité quant à l'application des droits fondamentaux, tels que définis par le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

Nous sommes maintenant rendus à l'étape des consultations régionales. Force nous est de constater qu'entre le mois de juin et cette étape régionale, vous n'avez pas pris en compte les revendications portées par les mouvements sociaux, revendications sans cesse martelées depuis plusieurs années.

Devant la situation, nous nous voyons dans l'obligation d'interpeller votre gouvernement à nouveau.

Pour affirmer qu'il a une réelle volonté de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement devra nous en convaincre. Il devra notamment nous indiquer ce qu'il entend faire en matière d'amélioration des protections sociales. Sans quoi, il nous donnera raison de croire que cette démarche de consultation n'est qu'un exercice de validation de la stratégie gouvernementale.

Nous croyons que pour réellement lutter contre la pauvreté, le gouvernement doit reconnaître que la pauvreté et l'exclusion sociale sont des violations de droits humains fondamentaux et qu'il a la responsabilité de veiller à leur respect et à leur protection, notamment en y consacrant les ressources nécessaires.

Nous demandons au gouvernement d'affirmer que la lutte à la pauvreté passe par une meilleure redistribution de la richesse et une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres.

Finalement, nous demandons au gouvernement de démontrer son ouverture réelle à l'adoption de mesures telles :

1. La fin des catégories à l'aide sociale;
2. Un rehaussement significatif de toutes les prestations d'aide sociale et du salaire minimum;
3. Le financement d'un plan de développement du logement social qui soit réellement à la hauteur des besoins;
4. Un véritable contrôle des loyers;
5. La fin du détournement des pensions alimentaires;
6. Une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité étudiante et des jeunes adultes.
7. Le renforcement des services publics universels et gratuits

Monsieur Hamad, il vous reste donc plusieurs mois avant la parution du second plan de lutte pour nous démontrer votre ouverture.

Organismes signataires :

Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROM), Centre des femmes de Shawinigan, Centre des femmes L'Héritage, Ébyon – Centre Jacques-Jobidon, Regroupement pour la défense des droits sociaux du Cap-de-la-Madeleine, Comité logement Trois-Rivières, Comité pour la défense des droits sociaux de La Tuque, Mouvement vert de la Mauricie, Comité d'action des non-syndiqués, La Gazette de la Mauricie,

Corporation de développement communautaire de Maskinongé, Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM).

Organismes appuyeurs:

Syndicat de la fonction publique du Québec – région Centre-du-Québec, Estrie et Mauricie, Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac, CLÉ en éducation populaire de Louiseville, Conseil régional FTQ Mauricie/Centre-du-Québec, Syndicat de la fonction publique du Québec – région Laurentides, Lanaudière et Outaouais, AQDR des Chenaux, Mouvement action chômage des Chenaux, Comité de solidarité Trois-Rivières, Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges (CSQ).